

Groupe Scolaire Durkheim

Compte-rendu du conseil d'école du 11 avril 2013

Présents :

M. Andrès, Directeur du groupe scolaire et président du conseil
Mme Rinderneck, Adjointe au Maire
Mme Demangeon, M. Fetet, Mme Fritz, Mme Grandjacquot, Mme Legrand,
Mme Martin, Mme Pérusse, Mme Rémy, Mme Scatena, enseignants du
groupe scolaire
Mme Mougel, ATSEM de petite section
Mme Anne-Carol Sinigaglia, AVS (auxiliaire de vie scolaire) de moyenne
section
Mme Bolot, M. Da Costa, Mme Danet, Mme Dautricourt, Mme Djitli, Mme
Founès, Mme Grandvallet, Mme Kaltenbach, Mme Lefort, M. Mariey, M.
Petit, Mme Richardot, Mme Tisserant, M. Voirin, représentants des parents
d'élèves du groupe scolaire

Excusés :

M. Bellot, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme Rafiki, Conseillère Municipale
Mme Doridant, DDEN
M. Bruant, Mme Rémy, représentants des parents d'élèves du groupe
scolaire

Composition du conseil d'école :

M. Andrès signale que désormais, les personnels non enseignants seront
conviés à chaque conseil d'école car leur présence est légitime. Mme
Rinderneck approuve ce changement car le personnel fait partie de l'école.
M. Andrès remercie de leur présence Anne-Carol Sinigaglia, AVS auprès de
Paul de moyenne section et Nadine Mougel, ATSEM de petite section et les
présente au conseil.

Les différentes activités des classes depuis le dernier conseil :

-- La petite section :

- Poursuite du projet ardoise verte, découverte sensorielle des arbres et
de la forêt au fil des saisons. Les trois sorties ont été quelque peu
perturbées par la pluie et le froid. L'enseignante remercie l'équipe de
l'ardoise verte pour sa disponibilité et son aide.
- Projet liaison avec la crèche Pousse Poussette : la petite section a reçu
leur visite pour Saint-Nicolas, puis en janvier pour participer aux activités
de la classe, en avril pour la chasse aux œufs, et en juin il y aura une
visite commune à la BMI pendant la fermeture au public grâce à des
horaires spéciaux réservés à la crèche. L'enseignante remercie l'amicale
qui a organisé la chasse aux œufs.
- La liaison avec la crèche Pousse Poussette continuera malgré le
déménagement de la crèche grâce au réseau urbain.
- Carnaval de l'école maternelle.

- La sortie cinéma s'est bien déroulée et une deuxième est prévue fin mai.
- Au troisième trimestre, parcours de santé de Chantraine tous les vendredis matins

--La moyenne section :

- Concert à la Louvière avec découverte des instruments, découverte de la scène et du métier d'acteur
- Fête de carnaval avec des costumes faits à l'école : les photos sont sur le site de l'école.
- Chasse aux œufs : l'enseignante signale que tout s'est très bien déroulé.
- Sortie au Dojo pour des jeux d'opposition.
- Sortie au parcours de santé de Chantraine au 3^{ème} trimestre.
- Construction de décors, de noms indiens et de scénettes indiennes inspirées d'albums. Ces scénettes seront jouées en fin d'année.
- 14 juin : sortie prévue à la ferme aventure, visite du labyrinthe des indiens
- Projet jardinage avec petite section. Ce sont des « jardins format A4 » d'inspiration japonaise, qui se font sur papier et seront finalisés dans le jardin de l'école.

--La grande section :

- BMI en novembre : la BMI est réservée pour les enfants et peuvent choisir tranquilles. Présentation de deux Kamishi Baï (livres sous formes de planches)
- Participation à la galette de l'école.
- Participation au carnaval de l'école et à la confection des costumes. Les enfants sont allés chanter dans la classe du CM1.
- 15 mars : visite au réservoir de Bouzey, observation des animaux, travail sur le cycle de l'eau et marche de 2h30.
- Chasse aux œufs : les enfants ont bien aimé.
- Mardi 14 avril : randonnée prévue à l'ardoise verte. Observation de la reprise de la vie après des plantations expérimentales à l'école.
- En mai, sortie prévue à Bouzey pour l'observation de la faune aquatique
- En juin, sortie prévue aux jardins de cocagne.
- Piscine au 3^{ème} trimestre avec le CP, les jeudi après-midi à partir du 16 mai. L'enseignante recherche des parents possédant l'agrément.

--Le CP :

- Piscine au 3^{ème} trimestre avec la grande section, les jeudi après-midi à partir du 16 mai.
 - Deux projets ont été réalisés : le projet instruments de musique avec deux intervenants du conservatoire qui sont venus présenter un violon et un alto. Les enfants sont allés au conservatoire ensuite pour une initiation.
- Et le projet ski de fond avec deux journées à la Bresse. L'enseignante remercie la ville pour son aide financière et les parents qui ont accompagné.

--Le CE1 :

- Sortie à l'école d'autrefois « l'encrier au champ » à Hadol. Le forgeron a forgé un anneau pour la classe
- Projet musée, exposition à la BMI en juin et au musée à partir du 3 juillet. Beaucoup d'objets ont été fournis par les parents.
- Concert JMF à la Louvière avec l'orchestre de Lorraine, écoute du conte d'Aladin.
- Préparation de la fresque pour le 30^{ème} anniversaire de « Rues et Compagnie » en juin. L'artiste Gérard Dalton a quadrillé en 150 morceaux le chien de « Rues et Cie » et chaque enfant doit le décorer selon des instructions. L'artiste le recomposera et le chien sera exposé sur le pont couvert.
- Le 28 mai : sortie prévue au planétarium pour faire deux ateliers scientifiques et visiter le planétarium.
- La Halle des sports à partir du 6 mai : cycle Basket
- Fin mai, participation prévue au spectacle MAIF sur les risques domestiques.

Mme Rinderneck précise que cette action a été mise en place en 2001 par la ville. Depuis cette date, 1000 élèves d'Epinal ont participé à ces journées de prévention sur les risques au quotidien.

--Le CE2 :

- Le 19 février : Concert JMF à la Louvière avec l'orchestre de Lorraine, écoute du conte d'Aladin. L'enseignant précise que c'était un très beau concert.
- Le 19 mars : visite à Châtel sur Moselle avec les CM1. Les animateurs ont été très intéressants et le site est exceptionnel. Sortie prévue avec les CM1 au château d'Epinal.

--Le CM1 :

- Les sorties ont été identiques au CE2
- Visites prévues dans les musées d'Epinal au 3^{ème} trimestre.

Mme Rinderneck conseille aux enseignants de demander à Mme Grasser de venir commenter l'historique du château d'Epinal.

--Le CM2 :

- Le voyage à Paris.

M. Andrès a été en arrêt maladie deux jours avant le départ et n'a donc pu partir. Il remercie tous ceux qui ont permis que le voyage ait eu lieu comme prévu : Mme Legrand qui a emmené la classe et M. Nicole qui a accepté d'accompagner la classe au dernier moment.

Mme Rinderneck intervient pour transmettre les félicitations de M.le Maire à toute la classe. En effet, leurs questions lors de leur participation à l'Assemblée ont été pertinentes. Les élèves ont été parfaits et très sages. Le programme était riche en visites.

Mme Legrand signale également que le concert auquel la classe a assisté était magnifique. Le programme était chargé mais bien organisé et tout s'est très bien passé.

M. Andrès remercie la ville pour la subvention allouée au CM2 et la subvention complémentaire donnée au projet artistique et qui permet à la classe de partir quatre jours.

- Les activités culinaires : Les enfants ont réalisé des chocolats à Noël et des crêpes en février.

- À venir, il reste la formation aux premiers secours. Une journée à l'école et une journée au centre de formation.

Mme Rinderneck précise que les écoliers d'Epinal bénéficient de cette formation depuis 13 ans.

Les activités à venir pour le groupe scolaire :

- La journée athlétisme en fin d'année

- La fête de la musique le 21 juin

- Un stage de « remise à niveau » aura lieu pendant les vacances de printemps et concernera un groupe de 5 enfants (3 du CM2 et 2 du CM1). Ils viendront travailler avec M. Andrès.

- La classe Vanoise en septembre : Le chalet Joie et Soleil, dans lequel logeaient les enfants durant leur séjour, ferme. Les propriétaires prennent leur retraite. Un nouveau site est trouvé sur Champagny mais le projet financier est différent.

Les Questions diverses :

M. Arnaud Méria qui s'occupe de la gestion des bâtiments scolaires s'est rendu dans l'école et nombreux problèmes ont été résolus.

- L'alarme inaudible en moyenne section

La vérification a été faite et l'entreprise est intervenue. Une nouvelle alerte incendie sera faite prochainement.

- La hauteur de l'extincteur pour la petite section

La hauteur réglementaire est la suivante : la poignée d'accès doit se trouver à 1,20 m du sol. Les enfants jouent avec et l'enseignante craint que l'extincteur ne tombe.

Mme Rinderneck prend note et se renseignera auprès des pompiers.

- Le store abîmé dans la cuisine de la maternelle

Le store à remplacer sera chiffré par la mairie, mais ne fera pas partie du budget 2013.

- La porte de la salle de jeu

Qui ne peut s'ouvrir depuis l'extérieur pose problème pour l'accès d'un fauteuil roulant.

Le problème de la serrure est signalé et le nécessaire sera fait.

- La récupération des vieux tableaux

Pour organiser une piste graphique dans la cour de la maternelle.

La mairie peut donner à l'école autant de vieux tableaux qu'elle le souhaite.

- Les lavabos en petite section

Ils seront changés et les robinets seront déplacés. Le problème de plomberie est en cours de résolution.

- L'ancien bureau de direction

Il a été transformé en petite BCD. Les étagères installées sont parfaites et les enfants et les enseignantes sont satisfaits.

- Les bancs en petite section

Des panneaux de bois seront ajoutés.

- La peinture en petite section

La couleur est choisie, la peinture va être refaite

- Le tableau en moyenne section

Ce sera fait lors des vacances de printemps

- Le miroir rue Notre Dame de Lorette

Il va être posé bientôt.

- Les issues de secours salle polyvalente

La salle polyvalente devrait-elle avoir deux portes de sortie ?

Mme Rinderneck va se renseigner. Cela sera étudié par une commission

- Chevalets de peinture

L'enseignante de petite section remercie l'équipe de la mairie qui a réalisé les chevalets de peinture pour les petits. Les chevalets standards étaient trop hauts. L'équipe a fabriqué des chevalets pour table qui sont magnifiques.

La moyenne section souhaite un nouveau chevalet magnétique. Mme Rinderneck prend note et réclame la documentation adéquate.

La fermeture d'une classe du groupe scolaire :

L'information est officielle depuis le 12 février, depuis l'arrêté pris par Mme Weltzer, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Le poste de Mme Anne-Lise Legrand, enseignante de CP sera supprimé.

Mme Rinderneck précise que les écoles d'Épinal comptent en moyenne 19 enfants par classe, contrairement aux villages environnants qui en comptent 25 ; et qu'une classe aurait déjà dû être fermée il y a deux ans.

M. Andrès signale que les prévisions sont faites sans les enfants de 2 ans donc la base de calculs s'effectue sur 157 enfants répartis sur 8 classes. La baisse d'effectif est surtout effective en maternelle (16 enfants en grande section) ainsi qu'au CM1 (11 enfants)

Pour les inscriptions futures au CP, Mme Rinderneck indique qu'il n'y aura pas d'inscription à faire. Les enfants de maternelle iront directement en élémentaire, puisque qu'il n'y a plus qu'une école.

La question se pose toutefois pour les enfants de communes extérieures, les familles concernées seront informées le cas échéant.

Les conséquences de la fermeture :

Il y a d'une part les conséquences humaines, car l'école déplore le départ de Mme Legrand. Et d'autre part, les conséquences sur l'organisation, car les 8 niveaux sont à répartir en 7 classes. Il y aura donc des cours doubles avec une moyenne de 24 enfants par classe.

L'organisation pourrait se faire ainsi, au vu des prévisions actuelles :

- Un CM2/CM1 avec 19 CM2 et 5 CM1
- Un CM1/CE2 avec 6 CM1 et 16 CE2
- Un CE2/CE1 avec 9 CE2 et 15 CE1
- Un CE1/CP avec 8 CE1 et 16 CP
- Un CP/GS avec 8 CP et 16 GS
- Une MS avec 22 MS
- Une PS/TPS avec 15 PS et 7 TPS

M. Andrès rappelle qu'il y a actuellement 3 cours doubles dans le groupe scolaire et qu'en France, 80% des classes sont en cours doubles.

Pour l'instant indique-t-il, rien n'est définitif. Les chiffres peuvent varier au rythme des nouvelles arrivées dans l'école. Les enseignants gèreront au mieux la situation. L'école a la place et les locaux adéquats pour bien fonctionner.

Mme Rinderneck précise qu'une classe sur Epinal est à triple niveau : GS/CP/CE1 et que tout se passe bien.

Les déléguées de parents présents au conseil n'ont rien contre les cours doubles mais regrettent le départ de Mme Legrand qu'ils apprécient. Ils soulignent tout de même l'inquiétude de certains parents concernant le cours double GS/CP. Ces parents souhaiteraient pouvoir conserver un système avec une séparation maternelle et élémentaire.

M. Andrès souligne que l'école a été privilégiée jusqu'à maintenant mais qu'elle s'adaptera. Il est cependant surpris par la décision de fermeture d'une classe cette année car les effectifs sont légèrement en hausse mais, encore une fois, il paraît confiant.

Les délégués de parents présents au conseil mentionnent le fait que l'école est victime de la fusion.

Les délégués de parents qui ont fait une lettre à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et qui ont été reçus par M. Bellot Inspecteur de l'Education Nationale et M. Luigi Secrétaire Général font alors le compte-rendu de leur entretien :

Le dialogue a été difficile car la décision de fermeture la classe de CP de Madame Legrand était déjà prise, ferme et définitive :

D'après l'Inspection, l'école serait privilégiée depuis des années car même avec cette fermeture, l'école est en dessous du nombre moyen d'élèves par classe sur le plan national.

Le département des Vosges perdra 500 élèves - tous cycles confondus - cette fin d'année scolaire, et se trouve avec 20 postes de plus que les autres départements. C'est le département qui perd le plus d'élèves puisque cela représente cette année 40% de la perte académique.

M. Bellot a également été très clair : une hausse des effectifs à la rentrée 2013 ou 2014 n'entraînera pas la réouverture d'une classe. Si la progression est forte en 2013, il y aura une réévaluation sur 2014/2015, mais pas de réouverture.

De plus, M. Bellot nous a précisé que les enfants de 2 ans ne sont aucunement une priorité à Epinal car la ville n'est pas reconnue comme étant un « secteur en difficulté ». Les enfants de 2 ans ne sont acceptés que s'il reste de la place dans les écoles.

M. Andrès précise alors que si la fusion ne s'était pas faite, le risque aurait été de voir 2 classes fermées à terme, une à l'école maternelle et une à l'école l'élémentaire.

Mme Rinderneck souligne le fait que le quartier est vieillissant.

M. Andrès signale que la baisse des effectifs s'explique essentiellement par la fin de l'apport d'enfants des communes. Depuis cinq ans, il n'y a pratiquement plus d'inscriptions d'enfants extérieurs à Epinal.

Les Maires des communes investissent dans leurs écoles et souhaitent que les enfants de leurs communes les fréquentent. De plus les Maires financent la scolarité des enfants qui habitent leurs communes mais sont scolarisés dans une autre.

Mme Rinderneck stipule qu'il existe une entente avec la ville de Chantraine pour équilibrer le nombre d'enfants.

Les choix de la répartition :

Les enfants seront répartis dans les différentes classes par le conseil des maîtres. Les choix qui seront faits ne seront pas contestables.

Les CM1 qui seront dans la classe CM1-CM2 partiront en Vanoise et à Paris. Ils seront donc prévenus au mois de mai, afin de pouvoir envisager le séjour de septembre 2013.

La composition des autres classes sera communiquée la veille de la rentrée de septembre. M. Andrès énonce le fait que l'on doit fonctionner dans la logique de groupe scolaire et se dire qu'il n'y a qu'une école.

Mme Legrand souhaite rassurer les parents sur le cours double CP/GS. En effet, les enfants de GS conserveront leur ATSEM et seront pris en charge par cette ATSEM lorsque les CP seront avec l'enseignante. Tout en profitant de l'enseignement, ils seront aussi bien encadrés qu'en étant en maternelle. D'autre part, les enfants de GS qui seront au CP auront bien évidemment des liens avec la maternelle et continueront à profiter des structures de la maternelle pendant la récréation.

Les délégués de parents présents au conseil demandent qu'une réunion soit faite avant la fin de l'année scolaire afin de rassurer les parents qui sont inquiets sur les cours doubles.

M. Andrès et les enseignants sont d'accords.

L'antenne relais du lycée Lapique :

Mme Rafiki, conseillère municipale et régionale, s'était renseignée auprès du conseil régional et le contrat arrivé à échéance ne devait pas être renouvelé.

Or le contrat a été renouvelé le 21 décembre 2012 en accord avec le gestionnaire du lycée Lapique. D'après les relevés communiqués à la mairie, les mesures sont 17 fois inférieures à la mesure nationale.

M. Fetet s'est renseigné sur les antennes relais et fait part de ses observations au conseil :

Selon la résolution 1815 du conseil de l'Europe sur le danger des antennes relais, il est recommandé de baisser progressivement le seuil d'émission à 0,6 volt/mètre, puis à 0,2 volt/mètre.

M. Fetet annonce que la mesure prise dans l'enceinte du lycée est de 1,6 volt/mètre. Mme Rinderneck confirme ces chiffres.

M. Fetet signale toutefois que la mesure a été prise à 14 mètres et que l'antenne est à une hauteur de 16 mètres. Il n'y a pas de risques lorsque l'on se trouve sous l'antenne. Cependant, l'école Durkheim n'est pas sous l'antenne, mais à l'horizontale de l'antenne. Il souhaiterait donc des mesures dans la cour de l'école et dans les classes.

En 2003 précise-t-il encore, la mesure faite rue Durkheim était de 0,16 volt/mètre. La valeur de cette mesure a donc été multipliée par 10 en 10 ans.

L'ensemble du conseil d'école demande que les mesures appropriées soient faites dans l'enceinte de l'école.

Mme Rinderneck prend note de la demande et le transmettra aux services concernés.

Les rythmes scolaires :

M. Andrès explique qu'il a participé à plusieurs réunions avec M. le Maire et les autres directeurs d'écoles sur les nouveaux rythmes scolaires.

Mme Rinderneck précise qu'il y a eu 4 réunions sur ce projet et que les écoles devront se soumettre à plusieurs obligations qui sont : la prise en charge des enfants le mercredi matin et les heures de classes réduites à 5h30/jour maximum.

Jusqu'à 16h30, la mairie doit mettre en place un accueil des enfants par un personnel qualifié possédant un BAFA.

M. le Maire a déjà fait quatre propositions différentes, mais aucune n'est pour l'instant satisfaisante :

Une de ces propositions consistait à offrir 2 après-midi de TAP (temps d'activité périscolaire organisé par la mairie) en primaire. Non satisfaisante car les maternelles en souhaitaient aussi.

Une autre proposition offrait 1/2 journée de TAP en primaire + 1/2 journée de TAP en maternelle + quelques jours travaillés lors des vacances d'été.

Réponse de l'inspection : une première réponse négative, puis positive sous surveillance du ministère avec bilan en fin d'année, puis à nouveau négative avec demande de report en 2014.

Cette réponse négative a déçu la mairie car la caisse d'allocations familiales qui subventionne les activités TAP pouvait déjà subventionner les activités en 2013.

Pour l'année scolaire 2013-2014, l'école est donc maintenue aux mêmes horaires qui sont donc 8h30-16h30.

Il n'y aura pas de possibilité de TAP lors de la pause de midi car d'une part la plupart des écoles ont deux services de restauration et, d'autre part, Mme Rinderneck tient absolument à ce que les enfants bénéficient d'une pause suffisante pour leur temps de repas.

M. Andrès explique que la matinée travaillée du mercredi permettrait d'alléger les après-midi des enfants. Contrairement aux autres communes, la ville d'Épinal emploie déjà les personnels pour répondre à la demande mais ils ne peuvent pas intervenir simultanément dans toutes les écoles. Il n'est pas donc pas possible de mettre en place un TAP de 15h45 à 16h30, il faudrait alterner des après-midi sans temps scolaire et avec TAP et des après-midi avec temps scolaire et sans TAP.

Cette solution poserait problème car il manquerait 4 jours de travail scolaire en fin d'année.

Il existe lors de cette réforme du rythme scolaire le problème fondamental du mercredi : récupérer les enfants à midi. Il n'y aurait par ailleurs plus de coupure dans la semaine.

La grande majorité des participants au conseil préférerait que la matinée travaillée ait lieu le samedi matin.

M. Andrès indique qu'un nouveau conseil aurait lieu si un changement devait intervenir.

L'aide individualisée :

Elle devient « activités pédagogiques complémentaires. ». La durée est réduite de presque moitié mais laisse une plus grande liberté d'action aux enseignants.

Communications de la mairie :

-La distribution de fruits à la récréation : Mme Rinderneck annonce la reprise de la distribution de fruit à la récréation, sur une période de 6 à 8 semaines après les vacances de printemps.

- Dotation d'un ordinateur pour la moyenne section de maternelle :
Elle se fera dans le courant du mois de mai.

- Réfection du château d'Epinal :

Le château a été rénové, le parc animalier également et la maison dans le jardin le sera bientôt.

Des visites seront organisées pour les écoles les 16 et 30 mai ainsi que les 13 et 27 juin. Les écoles pourront s'y inscrire.

- Syndicat mixte pour le traitement des déchets des Vosges (SMD)

Ce syndicat organise un jeu pour les écoles. Il y aura 400 euros de financement à gagner. Les écoles peuvent s'y inscrire.

- Restauration scolaire

En maternelle, un enfant porteur de handicap, déjeune une fois par semaine au restaurant scolaire. Cela a posé un problème au départ en raison des escaliers pour accéder au restaurant de la maternelle, l'AVS (auxiliaire de vie scolaire) qui s'occupe de lui ne pouvant le porter dans les escaliers. Il doit donc déjeuner au restaurant de l'élémentaire.

Afin qu'il ne se restaure pas seul, les enfants de sa classe l'accompagnent « chez les grands » ce jour-là.

Les enseignants soulignent que les enfants de grande section sont ravis d'aller déjeuner « chez les grands » et que la future classe CP/GS se passera donc très bien.

- Regroupement de garderie

Les garderies de maternelle et de primaire ont été regroupées le matin car cela mobilisait 4 personnes pour peu d'enfants.

Le directeur :
Dominique Andrès

La représentante des parents d'élèves et secrétaire de séance :
Magali Tisserant